



**En faire une date
historique !**

LE 16 OCTOBRE 2010

TOUJOURS PLUS FORT !

Non aux 62 ans, Non aux 67 ans

LE DROIT À LA RETRAITE

C'EST 60 ANS !

Sans allongement de la durée de cotisation

40 ANS C'EST DÉJÀ TROP !

**OBTENIR LE RETRAIT DU PROJET
GOUVERNEMENTAL**

C'EST POSSIBLE !

MANIFESTATION

SAMEDI 16 OCTOBRE 2010

14H30- PLACE ST PIERRE À CAEN